



CATALOGUE FORMATIONS 2025

*Accompagnement à la Prévention des arrêts
de travail*

Assurances de Personnes - Secteur Public

wtw



Notre offre de formation

Willis Towers Watson France vous accompagne dans la maîtrise de l'absentéisme et la prévention des risques professionnels.

Dans ce cadre, nous vous proposons des formations à la prévention de l'absentéisme au travail, la gestion des risques professionnels et au management de la prévention.

Ces formations sont destinées aux préventeurs, responsables des ressources humaines, encadrants, ... Elles ont pour objectif le développement des connaissances et des compétences en matière de prévention.

Nouveautés 2025 :

- L'accompagnement du handicap au travail
- Lutter contre les discriminations au travail
- La communication assertive comme outil de prévention des conflits
- Préserver sa santé mentale

Nous espérons vous retrouver très bientôt autour de l'un de ces thèmes !

**Des consultants experts
et passionnés**

**Un accompagnement
personnalisé**

**Des outils innovants
au service de votre
performance**

**100 % des formations
évaluées à chaud**

Thèmes et dates de formation

	Thèmes de formation	Dates
Gestion des risques professionnels	Reconnaître les situations de harcèlement	Session 1 : 06/03/2025 Session 2 : 21/10/2025
	Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique	Session 1 : 03/06/2025 Session 2 : 06/11/2025
	Prévenir les risques de chute de plain-pied	Session 1 : 25/03/2025 Session 2 : 03/07/2025
	Lutter contre les discriminations au travail	Session 1 : 20/03/2025 Session 2 : 09/09/2025
	Préserver sa santé mentale	Session 1 : 08/04/2025 Session 2 : 16/09/2025
Prévenir l'absentéisme au travail	Comprendre et agir sur l'absentéisme	Session 1 : 08/07/2025 Session 2 : 20/11/2025
	Gestion du stress et des émotions au quotidien	Session 1 : 20/05/2025 Session 2 : 23/09/2025
	Mettre en place les entretiens de ré-accueil	Session 1 : 10/06/2025 Session 2 : 04/12/2025
	La communication assertive comme outil de prévention des conflits	Session 1 : 17/04/2025 Session 2 : 11/09/2025
Management de la prévention	Utiliser le DUERP comme outil d'amélioration de la QVCT	Session 1 : 18/02/2025 Session 2 : 19/06/2025
	Engager une démarche de diagnostic des risques psychosociaux : les essentiels	Session 1 : 06/05/2025 Session 2 : 09/12/2025
	Impact des addictions au travail	Session 1 : 27/02/2025 Session 2 : 27/05/2025
	L'accompagnement du handicap au travail	Session 1 : 10/04/2025 Session 2 : 11/12/2025
	Gérer le vieillissement au travail	Session 1 : 25/02/2025 Session 2 : 30/10/2025

Catégorie de formation

Nous proposons trois catégories distinctes de formation

1. Gestion des risques professionnels

- Reconnaître les situations de harcèlement
- Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique
- Prévenir les risques de chute de plain-pied
- Lutter contre les discriminations au travail
- Préserver sa santé mentale

2. Prévenir l'absentéisme au travail

- Comprendre et agir sur l'absentéisme
- Gestion du stress et des émotions au quotidien
- Mettre en place les entretiens de ré-accueil
- La communication assertive comme outil de prévention des conflits

3. Management de la prévention

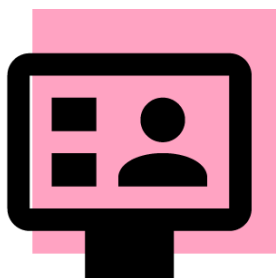
- Utiliser le DUERP comme outil d'amélioration de la QVCT
- Engager une démarche de diagnostic des risques psychosociaux : les essentiels
- Impact des addictions au travail
- L'accompagnement du handicap au travail
- Gérer le vieillissement au travail

Organisation

Limitation des places

- Afin de proposer une meilleure qualité de transmission des informations et d'échanges entre les participants, la capacité d'accueil de chaque session est limitée à 15 personnes maximum.
- Chaque session de formation est limitée à deux personnes par collectivité.

Modalités



- **Prérequis obligatoires pour s'inscrire : un ordinateur muni d'un micro et d'une caméra.**
- Les participants doivent avoir à disposition l'outil de communication « Microsoft Teams » canal de diffusion de nos formations à distance.

Conseils

- S'installer dans un endroit calme où vous ne serez pas dérangé.
- Tester votre connexion à la formation 5/10 minutes avant l'heure du début.
- Tester le bon fonctionnement de son micro et de sa caméra.
- S'installer confortablement pour une bonne posture.
- Avoir un bon éclairage pour limiter la fatigue des yeux.
- Se munir d'un papier et d'un crayon pour prendre des notes.
- Positionner son portable sur silence.





Gestion des risques professionnels

Cette catégorie est constituée de **cinq** formations permettant d'approfondir ses savoir-faire sur des thématiques ciblées pour prévenir le risque professionnel.

Reconnaître les situations de harcèlement

Dates

- Session 1 : 06/03/2025
- Session 2 : 21/10/2025

Durée

3 heures

Public concerné

Direction, RH, Encadrants

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux réglementaires
- Connaître les enjeux et les obligations en matière de harcèlement
- Connaître les démarches de prévention

Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques, partage d'expérience

Programme de la formation

- **Introduction**
- **Rappel RPS**
 - Origines
 - Manifestations
 - Conséquences
- **Focus Harcèlement**
 - Cadre réglementaire
 - Distinguer les différentes formes de harcèlement
 - Exemples
 - Discussion ouverte
- **Mise en place d'une démarche de prévention**
- **Conclusion et évaluation**



Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique

Dates

- Session 1 : 03/06/2025
- Session 2 : 06/11/2025

Durée

2 heures

Public concerné

Acteurs en santé au travail,
Encadrants

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'utilité d'une démarche de prévention
- Savoir observer et analyser une situation de travail afin d'identifier les atteintes susceptibles d'être encourues

Supports

Animation diaporama, vidéos, mise en pratique, quizz

Programme de la formation

- **Introduction**
- **Contexte**
 - Activité physique et risques liés à l'activité physique
 - De l'instruction à la prévention
- **Démarche du projet de prévention des risques liés à l'activité physique**
 - Bâtir une cellule projet
 - Collecter les données
 - Observer et analyser une situation de travail
 - Du diagnostic au plan d'actions
- **Conclusion**



Prévenir les risques de chute de plain-pied

Dates

- Session 1 : 25/03/2025
- Session 2 : 03/07/2025

Durée

1h30 heures

Public concerné

Tous les agents

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les causes et les conséquences des chutes de plain-pied, glissades et trébuchements
- Prévenir les risques de chute
- Développer la culture de prévention des risques dans sa structure

Supports

Animation diaporamas & outils pédagogiques spécifiques

Programme de la formation

- **Introduction**
 - Vidéo ou chasse aux risques
- **Définition et chiffres**
 - Chute de plain-pied, glissade, trébuchement
 - Conséquence sur la santé
 - Quelques chiffres
- **Facteurs de risque de chute au travail**
 - Environnementaux
 - Techniques
 - Organisationnels
 - Humains
- **Prévenir les risques de chute au quotidien**
 - Agir sur les facteurs de risque
 - Se protéger et protéger ses collègues
 - Etude de cas
- **Conclusion**
 - Les points clés
 - Questions/Réponses
- **Evaluation**
 - Quiz

Lutter contre les discriminations au travail

Dates

- Session 1 : 18/03/2025
- Session 2 : 09/09/2025

Durée

3 heures

Public concerné

Tous les agents

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre légal relatif aux discriminations au travail
- Prévenir la discrimination au sein de la collectivité
- Sensibiliser et impliquer tous les agents pour lutter contre la discrimination
- Repérer les situations ou mesures de discriminations interdites

Supports

Animation diaporamas & outils pédagogiques spécifiques

Programme de la formation

- **Introduction**
 - Cadre réglementaire et définition d'une discrimination au travail
 - Connaître les organismes externes et leurs rôles (défenseur des droits)
- **Prévenir la discrimination en entreprise**
 - Identifier les situations anormales de discrimination au travail
 - Sensibiliser les agents et les managers sur la question de la non-discrimination
- **Lutter contre les discriminations**
 - Corréler lutte contre la discrimination et promotion de la diversité
 - Connaître les impacts d'une discrimination au travail (responsabilité de l'employeur)
- **Exercices pratiques**
 - Mise en situation (entretien d'embauche, évolution de carrière)
- **Conclusion et évaluations**

Préserver sa santé mentale

Dates

- Session 1 : 08/04/2025
- Session 2 : 16/09/2025

Durée

3 heures

Public concerné

Tous les agents

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les enjeux de la résilience
- Améliorer sa régulation émotionnelle
- Anticiper les obstacles
- Equilibrer moyens et exigences

Supports

Animation diaporamas & outils pédagogiques spécifiques

Programme de la formation

- **Introduction**
- **Appréhender les enjeux de la résilience**
 - Définition et étymologie de la résilience
 - Les bienfaits de la résilience
 - Evaluer son niveau de résilience
- **Améliorer sa régulation émotionnelle**
 - Le modèle ABC d'A. Ellis (événement déclencheur, croyances et conséquences)
 - Exercice pratique : transformer les pensées négatives
- **Renforcer son attention et sa concentration**
 - Techniques de concentration
 - Respiration consciente
 - Anticiper les obstacles
- **Pratiquer la communication non violente**
- **Exercices pratiques**
- **Conclusion et évaluations**



Prévenir l'absentéisme au travail

Cette catégorie est constituée de **quatre** formations permettant d'acquérir des compétences et des méthodes de travail pour mieux appréhender les sources d'absentéisme au travail.

Comprendre et agir sur l'absentéisme

Dates

- Session 1 : 08/07/2025
- Session 2 : 20/11/2025

Durée

2 heures

Public concerné

Acteurs RH, Encadrants

Objectifs pédagogiques

- Analyser les principales tendances de l'absentéisme et identifier les points d'attention
- S'inscrire dans un plan d'amélioration globale pour agir sur les situations d'absence

Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

Programme de la formation

- **Contexte**
 - Un phénomène coûteux et en croissance
- **Prendre conscience des enjeux de l'absentéisme**
 - Typologies d'absence, indicateurs et axes d'analyse
 - Facteurs de risque et enjeux
- **Identifier les causes profondes de l'absentéisme**
 - Du diagnostic au plan d'action
- **Conclusion / temps d'échange**



Gestion du stress et des émotions au quotidien

Dates

- Session 1 : 20/05/2025
- Session 2 : 23/09/2025

Durée

2 heures

Public concerné

Encadrants

Objectifs pédagogiques

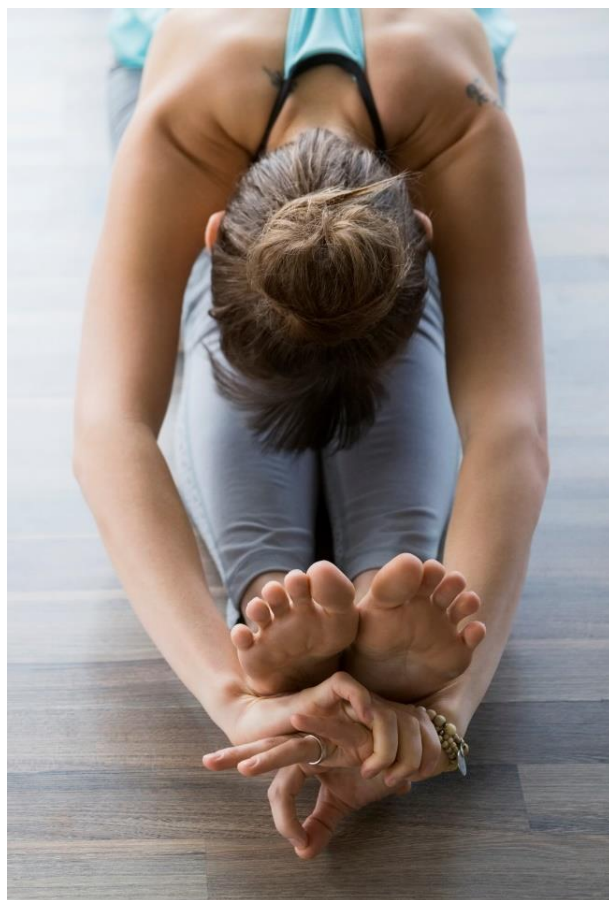
- Connaître les émotions, leur rôle
- Comprendre le mécanisme du stress, ses manifestations et ses symptômes
- Distinguer le stress aigu du stress chronique
- Découvrir les techniques pour mieux le gérer

Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

Programme de la formation

- **Introduction**
- **Emotion, de quoi parle-t-on ?**
 - Les émotions de base
 - Les composantes de l'émotion
- **Rôle des émotions**
- **Stress, de quoi parle-t-on ?**
 - Définir le stress
 - Les facteurs de stress
 - Effets et conséquences
- **Identifier ses signaux d'alerte**
 - Faire le point sur sa situation
- **Outils et ressources du quotidien**
- **Conclusion**



Mettre en place les entretiens de ré-accueil

Dates

- Session 1 : 10/06/2024
- Session 2 : 04/12/2025

Durée

3 heures

Public concerné

RH, Encadrants

Objectifs pédagogiques

- Intégrer l'entretien de retour dans une démarche de prévention
- Préparer, structurer et conduire un entretien de ré-accueil
- Pérenniser le retour à l'emploi

Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

Programme de la formation

- **Comprendre l'origine des absences**
 - Typologies d'absence
 - Identifier les agents concernés
- **Identifier les objectifs de l'entretien de ré-accueil**
- **Mise en œuvre de l'entretien de ré-accueil**
 - Les enjeux
 - Les étapes de mise en place
- **Conditions de réussite**
- **Conclusion**

La communication assertive comme outil de prévention des conflits

Dates

- Session 1 : 17/04/2025
- Session 2 : 11/09/2025

Durée

3 heures

Public concerné

Acteurs RH, Encadrants

Objectifs pédagogiques

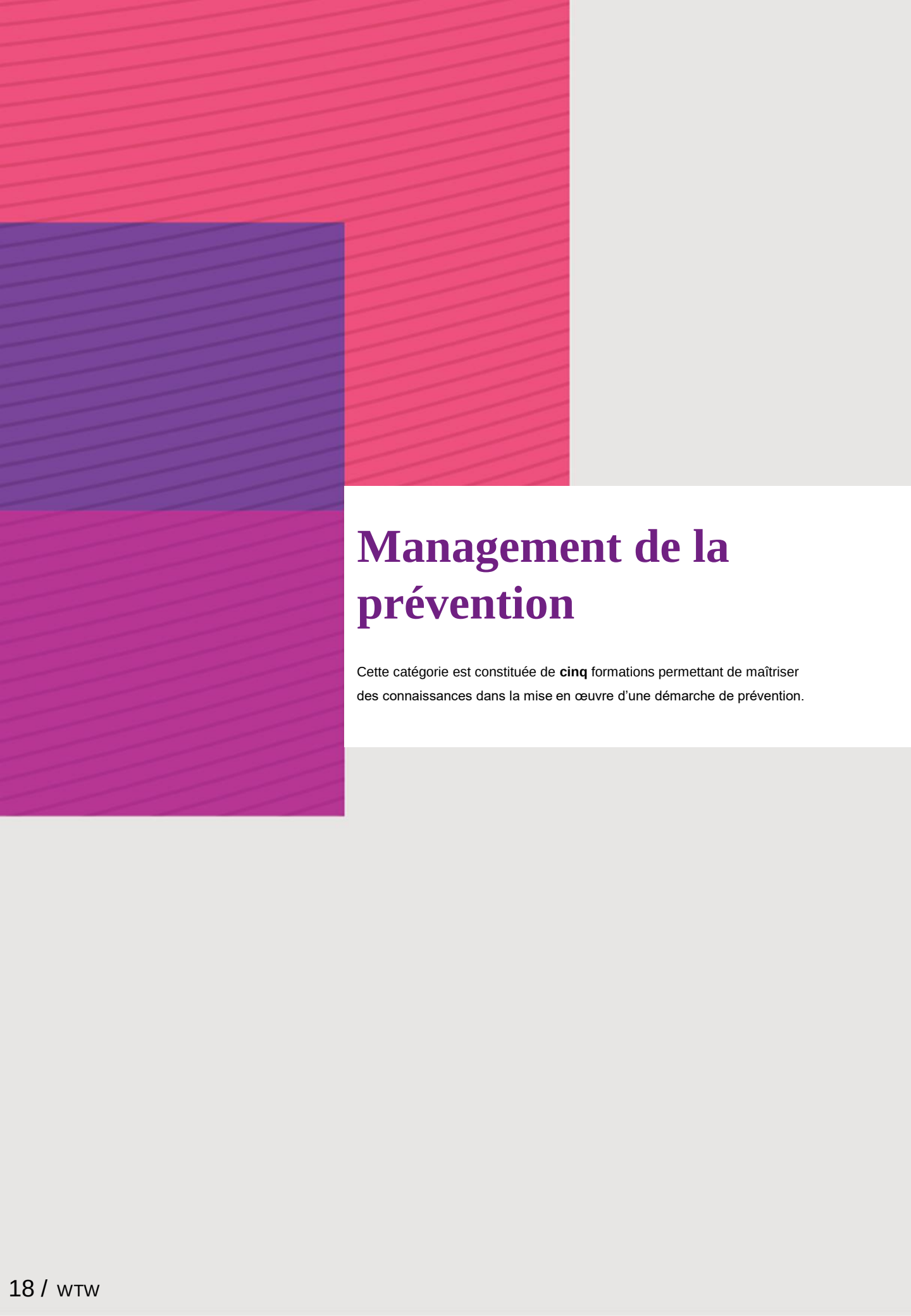
- Connaître le cadre d'une communication productive
- Développer son assertivité au service de sa communication
- Adapter sa communication en fonction des situations et des interlocuteurs

Supports

Animation, diaporama, vidéos, mise en pratique, quiz

Programme de la formation

- **Introduction**
 - Définir l'assertivité
 - Connaître son profil assertif
 - Comprendre les enjeux pour soi et son interlocuteur
- **Exercice**
 - Choisir le bon moment et le bon lieu pour une communication assertive efficace
 - Distinguer les faits et les jugements
 - Gérer les conflits et l'agressivité par la communication assertive
 - Dépasser les résistances et les blocages
- **Conclusion**
- **Evaluation**



Management de la prévention

Cette catégorie est constituée de **cinq** formations permettant de maîtriser des connaissances dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention.

Utiliser le DUERP comme outil d'amélioration de la QVCT

Dates

- Session 1 : 18/02/2025
- Session 2 : 19/06/2025

Durée

3 heures

Prérequis

- Structure disposant d'un DUERP
- Impliqué dans une démarche QVT

Public concerné

- Préventeur, RH

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux réglementaires de l'élaboration d'un DUERP
- Utiliser les bons outils afin de suivre son DUERP et améliorer sa QVCT
- Trouver les ressources nécessaires à une évaluation pertinente des risques professionnels
- Mettre en œuvre un programme de prévention et de QVCT

Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques, partage d'expérience

Programme de la formation

- **Introduction**
 - Rappel des obligations de la collectivité en Santé et Sécurité au Travail
 - Le DUERP réglementation et obligations de l'employeur
 - L'élaboration du DUERP et ses composantes
- **Méthodes et outils du DUERP**
 - Connaître les adéquats pour élaborer son DUERP (Outils WTW)
 - Présentation des ressources nécessaires à l'élaboration du DUERP
 - Connaître les méthodes d'identification des risques professionnels (Méthode Gollac, ...)
- **Le DUERP : Premier fondement d'une QVCT efficace**
 - Comprendre l'articulation DUERP et QVCT
 - Optimiser sa QVCT en réduisant les risques professionnels
- **Entretien oral et évaluation**
- **Conclusion**

Engager une démarche de diagnostic des risques psychosociaux : les essentiels

Dates

- Session 1 : 06/05/2025
- Session 2 : 09/12/2025

Durée

3 heures

Public concerné

RH, Agents en charge
de l'évaluation des RPS

Objectifs pédagogiques

- Définir et clarifier la notion de risque psychosocial et ses enjeux
- Donner les bases nécessaires à la réalisation d'un diagnostic RPS

Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques
spécifiques, partage d'expérience

Programme de la formation

- **Introduction**
- **Définition des risques psychosociaux**
 - Clarification des notions : facteurs, risques, troubles, de quoi parle-t-on ?
 - Impacts des RPS sur la santé et l'organisation
- **Cadre juridique**
- **Construire une démarche de prévention des RPS**
 - Enjeux
 - Différents niveaux de prévention
 - Etapes de la démarche
 - Outils et méthode
- **Conclusion et évaluation**

Impact des addictions au travail

Dates

- Session 1 : 27/02/2025
- Session 2 : 27/05/2025

Durée

3 heures

Public concerné

RH, Encadrants

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser sur les impacts des conduites addictives en milieu professionnel
- Définir et comprendre les comportements d'addictions
- Détecter et analyser les situations
- Agir : les missions et les limites du rôle des acteurs de la prévention

Supports

Animation, diaporama, vidéos, mise en pratique, quiz

Programme de la formation

- **Introduction**
- **Comprendre les conduites addictives**
 - Croyances et préjugés sur les addictions
 - Définitions & chiffres clés en milieu professionnel
 - Processus multifactoriel
- **Principaux produits et conduites addictives**
 - Alcool, cannabis, médicaments psychotropes, jeux, écrans numériques, ...
 - Manifestations sur les individus et la structure
- **Conséquences et enjeux**
 - Cadre juridique et responsabilité de la structure
 - Analyse de situations à problèmes
 - Conduites à tenir et dépistage
- **Rôles des acteurs internes et externes**
 - Rôle des managers dans la démarche de prévention
 - Limite du rôle des acteurs internes
- **Conclusion et évaluation**

L'accompagnement du handicap au travail

Dates

- Session 1 : 10/04/2025
- Session 2 : 11/12/2025

Durée

3 heures

Public concerné

RH, Encadrants

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation relative au handicap au travail
- Accompagner et assurer le suivi de la personne en situation de handicap
- Solliciter les acteurs externes d'aide au handicap
- Changer le regard et inverser les images faussées du handicap

Supports

Animation, diaporama, vidéos, mise en pratique, quiz

Programme de la formation

- **Introduction**
- **Connaître la réglementation du handicap en milieu professionnel**
 - Connaître les familles de handicap et savoir les appréhender
 - Aborder et prévoir une vraie politique autour du handicap (Duodays, SEEPH)
- **Entreprendre de vraies démarches d'inclusion autour du handicap**
 - Apprendre à aborder la situation du handicap et accompagner le collaborateur RQTH (aménagement de poste, ...)
 - Connaître les partenaires externes et les aides financières d'accompagnement au handicap
- **Changer le regard des agents sur le handicap au travail**
 - Le handicap invisible : peurs et difficultés de la personne en situation de handicap
 - L'impact du handicap avec l'environnement de travail et l'entourage
 - Atténuer l'exposition des personnes en situation de handicap aux risques professionnels
- **Construire une équipe pluridisciplinaire autour du handicap (réfèrent handicap)**
- **Mise en situation**
- **Conclusion et évaluation**

Gérer le vieillissement au travail

Dates

- Session 1 : 25/02/2025
- Session 2 : 30/10/2025

Durée

2 heures

Public concerné

RH, Encadrants

Objectifs pédagogiques

- Connaître la notion d'usure professionnelle
- Identifier les enjeux et les impacts au sein de sa structure
- Elaborer et mettre en œuvre un projet de prévention de l'usure professionnelle

Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

Programme de la formation

- **Contexte**
- **Prévenir l'usure professionnelle et réduire la pénibilité**
 - Situer le problème
 - Agir pour réduire la pénibilité
- **Maintenir les seniors dans l'emploi**
 - Comprendre les situations d'inaptitudes
 - Trouver des solutions pour agir
- **Anticiper l'évolution des parcours professionnels**
 - Identifier les besoins de la structure
 - Repérer les possibilités d'évolution
 - Agir pour favoriser l'évolution professionnelle
- **Conclusion/Temps d'échange**





**Une formation
m'intéresse !
Comment m'inscrire ?**



Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire :

Merci de retourner le bulletin ci-dessous dûment complété et signé à l'adresse mail suivante : frprevention@wtwco.com

Attention : le nombre de participants est limité à deux par collectivité.
Une confirmation de pré-inscription vous sera adressée en retour de votre mail.

INTITULE DE LA PRESTATION CHOISIE (Remplir un bulletin par formation)
.....
.....

Date de la formation : / / 2025

Deux stagiaires maximums. **Merci de compléter le bulletin en lettres capitales lisibles**

Prérequis obligatoires pour s'inscrire : un ordinateur muni d'un micro et d'une caméra.

En s'inscrivant, chaque stagiaire s'engage à les activer pour participer à la formation.

STAGIAIRE 1

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction : @mail :

STAGIAIRE 2

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction : @mail :

Collectivité :

Fait à :
Le :
Signature du responsable et cachet

Pour toute annulation d'inscription d'un participant, nous vous remercions de nous prévenir au moins 48 heures à l'avance

• La signature de ce bulletin d'inscription vaut pour acceptation des conditions générales disponibles pages 27 à 30 de notre catalogue
• Nous recueillons les données personnelles pour le traitement de la gestion administrative des formations professionnelles dispensées par WTW (inscription, convention de formation, facturation, formalité administrative, ...)
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous aux pages 29 à 30 de notre catalogue.

Conditions générales

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales (CG) s'appliquent à toutes les formations proposées par Willis Towers Watson France et faisant l'objet d'une inscription de la part du client.

ORGANISATION DES FORMATIONS

Les éléments relatifs aux moyens et méthodes pédagogiques ainsi que les objectifs inscrits dans les différents programmes sont précisés sur chaque fiche de formation dans ce catalogue. Les horaires de formation sont contractuellement établis. Les stagiaires sont tenus de les respecter.

INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription sont effectuées en retournant le bulletin d'inscription du catalogue, dûment rempli, à l'adresse mail qui figure sur celui-ci. L'inscription ne sera prise en compte que si toutes les rubriques de ce bulletin sont renseignées et si la fonction du stagiaire est en adéquation avec le public concerné précisé sur la fiche de formation. Aucune dérogation ne sera accordée. Les demandes non accompagnées du bulletin d'inscription ne peuvent être traitées. Celles par téléphone ne sont pas acceptées.

LIMITATION DES EFFECTIFS - LISTE D'ATTENTE

Pour faciliter un bon fonctionnement pédagogique, l'effectif des participants à un stage en distanciel est limité entre 8 et 15 personnes selon la formation.

Les demandes d'inscription, après étude, sont enregistrées suivant leur ordre d'arrivée et ne sont satisfaites qu'à hauteur de deux stagiaires par collectivité.

Une liste d'attente de quelques places est constituée.

Les demandes non satisfaites ne sont pas reportées sur une session de l'année suivante.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Après enregistrement d'une demande d'inscription, un mail est adressé au stagiaire soit pour :

- confirmer la pré-inscription,
- l'informer de la mise en liste d'attente,
- l'informer que la formation est complète.

CONVOCATION

Une semaine avant le début de la session, un mail contenant le lien de connexion à la formation est envoyé au stagiaire.

COUT DU STAGE

Le coût du stage est pris en charge par Willis Towers Watson France pour les collectivités clientes de Willis Towers Watson France.

DOCUMENTATION - EVALUATION

A la fin du stage, le support de formation et la fiche d'évaluation de la prestation sont adressés par mail au stagiaire. Le questionnaire d'évaluation permet à Willis Towers Watson France de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue.



ATTESTATION DE FORMATION

A réception de la fiche d'évaluation par Willis Towers Watson France, une attestation de formation sera adressée au stagiaire. Les attestations de formation ne seront délivrées qu'aux stagiaires qui ont suivi la formation dans son intégralité.

ANNULATION DE STAGE – REPORT

Willis Towers Watson France se réserve le droit :

- De modifier la formation,
- D'annuler un stage, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant ou en cas de force majeure,
- De reporter un stage à des dates ultérieures,
- De confier une prestation à un consultant autre que celui prévu initialement notamment en cas d'impossibilité du consultant et d'impossibilité de le remplacer dans sa discipline.

Willis Towers Watson France est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations.

FORCE MAJEURE

Willis Towers Watson France ne pourra être tenu responsable à l'égard du stagiaire en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux Français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux externes à Willis Towers Watson France, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, d'autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des communications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle de Willis Towers Watson France.

PROPRIETE INTELLECTUELLE / RESPECT DU DROIT D'AUTEUR

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports remis ou imprimables ou de toutes autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants des formations, le stagiaire s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participant aux formations Willis Towers Watson France ou à des tiers, lesdits supports et ressources pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, vidéo, orale, ...) sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de Willis Towers Watson France ou de ses ayants droit.

En s'inscrivant à une formation Willis Towers Watson France, le participant s'engage à respecter les conditions ou restrictions d'usage des documents qui lui sont remis.

CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant un autre stagiaire de quelle que nature qu'ils soient économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution ou à l'occasion des échanges intervenus pendant la formation.

DONNEES PERSONNELLES

1 - Objet du traitement des données

- Responsable de traitement : Willis Towers Watson France, Tour HEKLA 52 Avenue du Général de Gaulle - CS 1042792094 La Défense Cedex, est responsable du traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD).

Finalité : Le traitement a pour finalité la gestion administrative des formations professionnelles dispensées par Willis Towers Watson France (inscriptions, conventions de formation, facturation, formalités administratives, ...)

- Base légale : Ce traitement repose à la fois sur :
 - L'intérêt légitime de Willis Towers Watson France à collecter et traiter les données personnelles relatives aux stagiaires et contacts « formations » de ses clients dans le cadre de son activité d'organisme de formation professionnelle.
 - Le respect d'une obligation légale à laquelle Willis Towers Watson France est soumise, en sa qualité d'organisme de formation professionnelle, s'agissant des formalités réalisées auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

- Données traitées : Identité du stagiaire (nom, prénom, fonction, adresse e-mail professionnelle, adresse professionnelle, thème, date et lieu de la formation)
- Source de données : Les données sont issues de l'enregistrement des éléments communiqués par le client via les formulaires écrits présents dans le catalogue de formations « Accompagnement à la Prévention des arrêts de travail ».
- Caractère obligatoire du recueil des données : les coordonnées de la personne concernée sont obligatoires pour permettre aux équipes de Willis Towers Watson France de la contacter et/ou de lui adresser des documents ou informations. A défaut Willis Towers Watson France pourrait être dans l'impossibilité de répondre à la demande de la personne concernée, ou le temps de traitement de la demande pourrait être retardé.
- Prise de décision automatisée : Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.
- Personnes concernées : Le traitement de données concerne les stagiaires.
- Destinataires des données : Les données personnelles traitées peuvent être transmises :
 - Aux équipes Willis Towers Watson France, notamment celles en charge de la relation clients
 - Aux prestataires de Willis Towers Watson France réalisant les formations
- Transfert des données hors UE : aucun transfert de données hors de l'Union Européenne n'est réalisé.
- Durée de conservation des données : vos données ne seront conservées que pour la durée strictement nécessaire à la finalité ci-dessus (durée de la formation ou de la convention de formation), augmentée de la durée des prescriptions légales.



2 - Vos droits sur les données vous concernant

Vos droits : Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de vos données ainsi que le droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Sous certaines conditions, vous disposez également du droit à la portabilité de vos données ainsi que du droit de vous opposer au traitement de vos données. Pour avoir plus de détails sur vos droits, vous pouvez consulter le site web de la CNIL.

Exercer vos droits : La data Protection Officer (DPO) de Willis Towers Watson France est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Contactez le DPO par voie électronique, téléphonique ou postale :

Madame Laurence THOMASSET DOUGUET

laurence.thomassetdouquet@wtwco.com / 01 41 43 61 49

✉ Willis Towers Watson France

Madame Laurence THOMASSET DOUGUET

Tour Hekla - 52 Avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

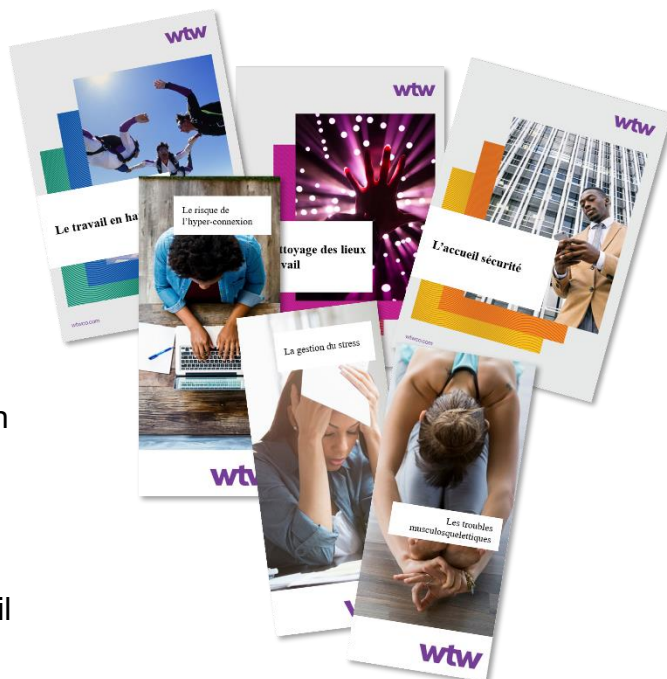


Comment accéder à notre base documentaire ?

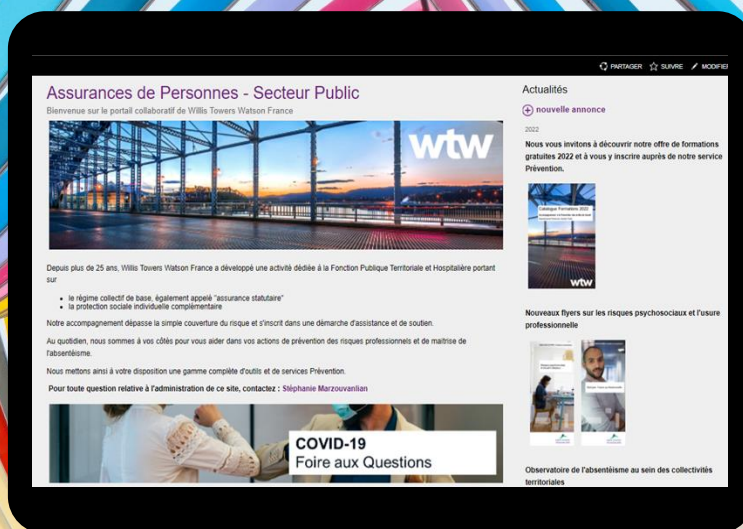
Base documentaire Prévention

Afin de vous aider à déployer et piloter votre politique « Prévention des risques professionnels », nous mettons à votre disposition un ensemble d'outils et de services créé et régulièrement mis à jour par nos ingénieurs en prévention :

- Fiches techniques en « Santé, Sécurité au travail »
- Outil d'accompagnement à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels
- Mallette de prévention des risques liés aux addictions
- Guide d'analyse des accidents du travail



L'intégralité de cette base documentaire est disponible sur notre espace client sécurisé. N'hésitez pas à demander votre accès à votre chargé de clientèle ou auprès de notre service Prévention : frprevention@wtwco.com



Notes

[illegible]

WTW - Pôle Santé & Prévention

Direction des Assurances de Personne Secteur Public

frprevention@wtwco.com

A propos de Willis Towers Watson

Chez WTW (NASDAQ : WTW), nous fournissons des solutions fondées sur les données et sur les compétences de nos experts dans les domaines des Assurances de personnes, du Risque d'entreprise et du Capital Humain. En nous appuyant sur la vision globale et l'expertise locale de nos collaborateurs présents dans 140 pays et marchés, nous vous aidons à affiner votre stratégie, à renforcer la résilience de votre organisation, à motiver votre personnel et à accroître vos performances.

En travaillant main dans la main avec vous, nous identifions des opportunités de succès durable et nous vous offrons la Perspective qui vous fait avancer.

Willis Towers Watson France

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637

Siège social : Tour Hekla – 52, avenue du Général de Gaulle – 92800 Puteaux - Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <https://www.wtwco.com/fr-FR/>

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>)

Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9